



CC de la Vallée de l'Avance (Siren : 240500470)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Bâtie-Neuve
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/2000
Date d'effet	14/12/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Joël BONNAFFOUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	La Lauzière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05230 LA BATIE NEUVE
Téléphone	04 92 50 20 50
Fax	04 92 50 21 65
Courriel	com.communes.de.lavance@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 906
Densité moyenne	46,05

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
05	Avançon (210500112)	413
05	Chorges (210500401)	2 781
05	La Bâtie-Neuve (210500179)	2 498
05	La Bâtie-Vieille (210500187)	323
05	La Rochette (210501243)	485
05	Montgardin (210500849)	467
05	Rambaud (210501136)	382
05	Saint-Etienne-le-Laus (210501409)	309
05	Valsерres (210501763)	248

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Etudes, diagnostics, mise en oeuvre d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire communautaire. Gestion et distribution des sources du Devezet pour l'alimentation en eau potable des communes sur la base de 26 litres/seconde selon la clef de répartition suivante et les besoins actuels des communes : 3,5 l/s Avançon, 7 l/s La Bâtie Neuve, 2 l/s La Batie Vieille, 2,5 l/s Montgardin, 1 l/s Rambaud, 5 l/s St Etienne le Laus, 2,5 l/s Valsерres, 2,5 l/s Jarjayes. Travaux de protection dans le Dévezet. Recherche, exploitation, maîtrise foncière, mise en conformité d'une nouvelle ressource (forage d'Avançon) pour l'alimentation en eau potable du réseau communautaire. Extension, entretien, gestion du réseau communautaire d'alimentation en eau potable jusqu'à l'entrée des réservoirs communaux.</i></p>
<p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Gestion ou délégation de la collecte des déchets.</i></p>
<p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Etudes de gestion des déchets ménagers et assimilés. Gestion ou délégation du traitement et de l'élimination des déchets. Etude, création, extension, gestion ou délégation de service de la déchetterie. Etude de faisabilité et réhabilitation de la décharge du Lozerot située sur la commune de Chorges.</i></p>
<p>- Autres actions environnementales <i>Etudes, gestion, animation de programmes intercommunaux de sentiers de randonnée intéressant l'ensemble des communes de la communauté. Création, aménagement, promotion, communication, entretien du projet de mise en réseau des itinéraires de randonnée (pédestres, équestres, VTT...) sur l'ensemble du périmètre de la communauté. Toute nouvelle création de sentiers circonscrite à un territoire communal relèvera de la compétence de la commune concernée. Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance. Actions d'entretien, nettoyage des berges de l'Avance et de la Luye dans le cadre d'un programme pluriannuel intercommunal. Actions d'animation, promotion, communication, développement dans le domaine environnemental intéressant la population de plusieurs communes membres. Soutien</i></p>

financier à la réalisation de projets se déroulant sur au moins une des communes membres et intéressant la population d'au moins 2 communes du périmètre intercommunal, fixé forfaitairement et annuellement par délibération du conseil communautaire, dans le cadre de la thématique environnement (les critères et modalités d'application font l'objet d'un règlement intérieur approuvé par délibération du conseil communautaire). Construction et gestion des installations nécessaires au stockage des cadavres d'animaux.

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

Action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées et/ou dépendantes : transport à la demande, télé alarme. Ne relèvent pas de cette définition les actions menées dans chacune des communes par les CCAS.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Maîtrise foncière, création, extension, aménagement, gestion, promotion, commercialisation et entretien de la zone d'activités intercommunale de l'Avance à vocation tertiaire, artisanale, commerciale, touristique, industrielle à créer par la communauté de communes. Réalisation de réserves foncières dans le cadre des compétences.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Etudes de développement économique intéressant au moins deux communes membres de la communauté. Elaboration, édition d'un guide intercommunal des activités économiques et des services présents sur le territoire de la communauté de communes. Conduite, suivi de programmes de développement local et d'aménagement du territoire : Contrat montagne Avance Buëch Durance, Pays Gapençais, Leader + Gapençais-Buëch-Durance, PLIE intercommunal Gapençais, Pacte territorial pour l'Emploi, Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Création, gestion d'un Pôle de Ressources Economiques Intercommunal : - accueil, information, orientation, suivi, mise en relation des porteurs de projets avec les structures et services d'aide à la création d'entreprise - accueil, information, orientation, suivi et mise en relation des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire avec les structures et services de l'emploi-formation-insertion et les entreprises du périmètre intercommunal - dans le cadre du PLIE, mise en relation des bénéficiaires avec les entreprises du périmètre intercommunal. Conduite du programme FISAC sur le territoire de la communauté de communes : réalisation d'une étude préalable, mise en oeuvre et suivi du plan d'actions (par des opérations collectives d'animation, communication et promotion du tissu commercial et artisanal du territoire communautaire, par la réalisation d'études complémentaires dont une étude signalétique des activités économiques et une étude d'aménagement des zones d'activités existantes, par la mise en oeuvre d'un plan de signalétique des activités économiques, par la mise en oeuvre d'aides directes aux entreprises éligibles au FISAC pour la réalisation de leurs investissements éligibles au FISAC selon un taux d'intervention communautaire à fixer par la communauté de communes).

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Actions de rénovation, mise en valeur, entretien du petit patrimoine bâti non classé à caractère historique, religieux, usuel sur proposition des communes et selon un programme annuel adopté par délibération du conseil communautaire : oratoires, fours, fontaines, lavoirs

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions d'animation, promotion, communication, développement dans les domaines culturels et artistiques intéressant la population de plusieurs communes membres. Soutien financier à la réalisation de projets se déroulant sur au moins une des communes membres et intéressant la population d'au moins 2 communes du périmètre intercommunal, fixé forfaitairement et annuellement par délibération du conseil communautaire dans le cadre des thématiques art et culture (les critères et modalités d'application font l'objet d'un règlement intérieur approuvé par délibération du conseil communautaire). Soutien financier fixé annuellement par délibération du conseil communautaire, sur présentation du prévisionnel moral et financier, à l'association intercommunale Anim'Avance.

- Activités sportives

Actions d'animation, promotion, communication, développement dans les domaines sportifs et de loisirs intéressant la population de plusieurs communes membres. Soutien financier à la réalisation de projets se déroulant sur au moins une des communes membres et intéressant la population d'au moins 2 communes du périmètre intercommunal, fixé

forfaitairement et annuellement par délibération du conseil communautaire dans le cadre des thématiques sport et loisirs (les critères et modalités d'application font l'objet d'un règlement intérieur approuvé par délibération du conseil communautaire). Soutien financier fixé annuellement par délibération du conseil communautaire, sur présentation du prévisionnel moral et financier, à l'association intercommunale Anim'Avance.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Etudes de l'aménagement de l'espace intercommunal.

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Obligation de délibération concordante du reversement du montant des travaux de dévoiement du réseau d'eau lors d'accord de permis d'urbanisme des communes vers la communauté de communes.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Etudes, réalisation, gestion de programmes de travaux de la voirie communale et rurale approuvés par le conseil communautaire à la demande des communes concernées, prévu budgétairement sous la forme d'Opérations sous Mandat.

Entretien et aménagement de la voirie communale n° 16 d'Avançon d'accès à la déchetterie d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Tourisme

Etudes de développement touristique intéressant au moins deux communes de la communauté. Maîtrise foncière, étude, création, gestion ou délégation de la Maison de la Vallée.

Autres

- Gestion d'un centre de secours

Création, extension, gestion des Centres de Secours contre l'Incendie de La Bâtie-Neuve et de Chorges.

- NTIC (Internet, câble...)

Etudes, gestion, animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication intéressant l'ensemble des communes de la communauté : Leader +, Gapeçais-Buëch-Durance, Pays Gapeçais. Création, gestion, animation, actions de communication d'un Espace Public Numérique Itinérant sur l'ensemble des 9 communes de la communauté et accessible à l'ensemble de la population résidant sur le périmètre communautaire. Etudes, mise en place, gestion, animation d'un Système d'Information Géographique territorial communautaire. La mise en place et certaines applications liées à la gestion de services et de données communales relèvent de la compétence des communes concernées.

- Autres

Mise en place d'un service technique et administratif d'aide aux communes et de travaux d'entretien au service de celles-ci.

Une convention conclue entre la communauté et les communes intéressées fixera les modalités de cette mise à disposition.

Mise à disposition des communes du matériel et équipement communautaire. Concours technique et administratif aux communes membres.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	365 328
05	Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale de l'Aire Gapeçaise (SCOT) (250501343)	SM fermé	80 239

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)